Image not found or type unknown

Mandat de location avec exclusivité n°

Par **aurelia25101**, le **08/09/2011** à **23:55**

bonjour,
j'ai mis un bien en location dans une agence immobilière et j'ai trouvé un locataire par moi même le lendemain
j'ai rappelé de suite l'agence après avoir signé le mandat de location avec exclusivité pour me rétracter
elle m'a aussitôt renvoyé le contrat signé sans indiquer le n° d'exclusivité
est-ce que cela veut dire que le mandat d'exclusivité n'a pas été enregistré?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés